PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **3e** jour du mois de **mars** de l'an **2025,** à **19 h**, au Centre Le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Enzo Marceau, conseiller
Mme Christiane Bonneau, conseillère
M. Adrien Beaudoin, conseiller
M. Joël Nadeau, conseiller
Mme Martine Lanctôt, conseillère

Absence : M. Pierre Bellerose, conseiller

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 02 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2025-03-047 **1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Joël Nadeau
Appuyé par Adrien Beaudoin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le point 3.8 « Nomination d'un remplaçant du maire à la MRC des Sources » soit ajouté à l'ordre du jour;

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
   - **1.1.** Adoption de l'ordre du jour
   - **1.2.** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025

2. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**
   - **3.1.** Adoption des comptes à payer – Février 2025
   - **3.2.** Journal de facturation – Février 2025
   - **3.3.** Ventes pour taxes impayées – Nomination d'un représentant
   - **3.4.** Ventes pour taxes impayées – Dossiers à soumettre à la MRC des Sources
   - **3.5.** École secondaire l'Escale – Demande de partenariat financier pour le Gala Méritas
   - **3.6.** Centre d'action bénévole des Sources – Appui financier pour la Semaine des popotes roulantes
   - **3.7.** Appui au projet de recherche sur la formation à la réanimation cardio-respiratoire à Saint-Camille, par Mme Geneviève Goulet
   - ***3.8.*** *Nomination d'un remplaçant du maire à la MRC des Sources*

4. **LÉGISLATION**
   - **4.1.** Avis de motion et dépôt de projet de Règlement 2025-04 encadrant l'exercice d'un droit de préemption par la Municipalité du canton de Saint-Camille

5. **SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET**

6. **TRANSPORT ET VOIRIE**

6.1. Autorisation du lancement des appels d'offres pour les travaux de voirie 2025

7. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT – AUCUN SUJET**

8. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
   - **8.1.** Liste des permis émis du mois de février 2025 – Aucun permis émis
   - **8.2.** Demande de dérogation mineure DM2025-02 pour un immeuble situé au 70, 9e et 10e rang, lot 6 078 116
   - **8.3.** Remplacement d'un membre sur le comité aménagement
   - **8.4.** Motion de reconnaissance pour le 30e anniversaire de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille

9. **LOISIRS ET CULTURE**
   - **9.1.** Dépôt au programme d'aide financière de la Fête nationale 2025
   - **9.2.** Les Arts et la Ville – Adhésion 2025
   - **9.3.** Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) – Entente de partenariat pour l'opération d'un point de service Circonflexe
   - **9.4.** Motion de remerciements et félicitations aux organisatrices et au P'tit Bonheur de Saint-Camille pour l'initiative citoyenne des 4 à 7 les jeudis soir
   - **9.5.** Entente de location d'espace avec le P'tit Bonheur de Saint-Camille pour de l'équipement demeurant dans le Centre Le Camillois – Autorisation de signature

10. **RAPPORT(S) DES COMITÉS**

11. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

12. **CORRESPONDANCE**
    - **12.1.** Copie de la correspondance

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE

2025-03-048 **1.2 <u>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025</u>**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Christiane Bonneau
Appuyé par Martine Lanctôt
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

M. CLÉMENT FRAPPIER
M. Frappier questionne le conseil sur l'implication de la Municipalité auprès de la Clé des Champs à la suite de la rencontre citoyenne de février. De plus, il demande au conseil un suivi sur les comités citoyens dont il a donné son nom et qu'il n'a pas été contacté. Le maire et M. Nadeau répondent aux questions de M. Frappier.

M. FRANÇOIS PINARD
M. Pinard commente également la situation du la Clé des Champs et questionne sur deux résolutions adoptées en février, soit l'engagement pour l'entente de

développement culturel et la demande pour un règlement d'emprunt temporaire et l'augmentation de la marge de crédit. Le maire répond aux questions de M. Pinard.

3 Administration générale et financement

2025-03-049

3.1 Adoption des comptes à payer – Février 2025

Il est proposé par Enzo Marceau
Appuyé par Martine Lanctôt
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la greffière-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes saisis du 25 janvier au 21 février 2025 au montant de cent mille trois cent quatre-vingt-treize dollars et vingt-huit sous (100 393,28 $).

ADOPTÉE

3.2 Journal de facturation – Février 2025

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation du mois de février 2025.

2025-03-050

3.3 Ventes pour taxes impayées – Nomination d'un représentant

CONSIDÉRANT QUE des ventes pour taxes impayées auront lieu à la MRC des Sources en juin prochain;

Il est proposé par Christiane Bonneau
Appuyé par Adrien Beaudoin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal délègue le maire Philippe Pagé à représenter la Municipalité lors des ventes pour taxes qui auront lieu le 2 juin 2025 à la MRC des Sources.

QUE le conseil municipal nomme Mme Martine Lanctôt comme suppléante de M. Pagé.

QUE M. Pagé et Mme Lanctôt soient autorisés à enchérir, au nom de la Municipalité, pour un montant équivalent aux taxes scolaires, municipales et frais encourus sur les immeubles vendus pour la Municipalité.

ADOPTÉE

2025-03-051

3.4 Ventes pour taxes impayées – Dossiers à soumettre à la MRC des Sources

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder, le cas échéant, à des ventes pour taxes impayées de certains immeubles de la Municipalité;

Il est proposé par Joël Nadeau
Appuyé par Adrien Beaudoin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil mandate et autorise la directrice générale et greffière-trésorière à acheminer les dossiers soumis aux membres du conseil à la MRC des Sources pour procéder à des ventes pour taxes qui auront lieu en juin prochain.

ADOPTÉE

2025-03-052 **3.5** **<u>École secondaire l'Escale de Val-des-Sources – Demande de partenariat financier pour le Gala Méritas</u>**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a à cœur la persévérance scolaire et la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT QUE le soutien à l'école secondaire ainsi que la promotion de la persévérance scolaire font partie des objectifs de la planification stratégique 2020 – 2030 de la Municipalité;

Il est proposé par Martine Lanctôt
Appuyé par Enzo Marceau
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille donne une bourse de deux cent cinquante dollars (250 $) à un étudiant ou une étudiante de Saint-Camille lors du Gala Méritas 2025.

QUE la bourse soit remise selon les critères suivants :

- Bourse offerte à un étudiant ou étudiante de l'école secondaire l'Escale, pour tous les niveaux de secondaire 1 à 5;
- Persévérance scolaire : Amélioration significative des résultats scolaires;
- Implication active sociale, communautaire ou parascolaire; être un élève inspirant pour ses pairs;
- Demeurer sur le territoire de Saint-Camille.

QU'un membre du conseil soit présent pour remettre cette bourse lors du Gala Méritas 2025 qui aura lieu à l'école secondaire l'Escale de Val-des-Sources, le 5 juin prochain.

ADOPTÉE

2025-03-053 **3.6** **<u>Centre d'action bénévole des Sources – Appui financier pour la Semaine des popotes roulantes</u>**

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'action bénévole des Sources soulignera la semaine des popotes roulantes du 23 au 29 mars prochain;

CONSIDÉRANT QUE des citoyennes et citoyens de Saint-Camille utilisent ce service;

Il est proposé par Martine Lanctôt
Appuyé par Enzo Marceau
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité contribue financièrement pour les onze (11) repas distribués à notre population, au coût total de soixante-dix-sept dollars (77 $), lors de la Semaine des popotes roulantes.

QUE si d'ici la semaine des popotes roulantes, d'autres repas s'ajoutaient au nombre initial de onze (11), la Municipalité contribuera pour ses repas additionnels.

ADOPTÉE

2025-03-054 **3.7** **Appui au projet de recherche sur la formation à la réanimation cardio-respiratoire à Saint-Camille par Mme Geneviève Goulet**

CONSIDÉRANT QUE Mme Geneviève Goulet, Professeure adjointe à la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé (FMSS) de l'Université de Sherbrooke, désire faire un projet de recherche sur la formation à la réanimation cardio-respiratoire en milieu rural, soit à Saint-Camille;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise à accroitre la capacité d'action des citoyens et citoyennes de Saint-Camille en cas d'arrêt cardio-respiratoire en optimisant la rétention des compétences en réanimation, notamment par de la formation et du maintien de compétences;

CONSIDÉRANT QUE ce projet représente une opportunité unique pour Saint-Camille de devenir un modèle en matière de réanimation en milieu rural;

CONSIDÉRANT QUE Mme Goulet demande l'appui de la Municipalité par le prêt de locaux et la diffusion de l'information à la population;

Il est proposé par Adrien Beaudoin
Appuyé par Christiane Bonneau
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal appuie le projet de Mme Goulet par le prêt gratuit de locaux et par la diffusion de l'information sur les différents canaux municipaux.

QUE le conseil remercie Mme Goulet d'avoir choisi la communauté de Saint-Camille pour y tenir ce projet de recherche.

ADOPTÉE

2025-03-055 ***3.8*** ***Nomination d'un remplaçant du maire à la MRC des Sources***

CONSIDÉRANT QUE Mme Martine Lanctôt est représentante de la Municipalité à la MRC des Sources en remplacement du maire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite être représenté lors de l'absence du maire et que l'emploi du temps de Mme Lanctôt ne lui permet pas de se libérer pour les rencontres de la MRC;

Il est proposé par Adrien Beaudoin
Appuyé par Joël Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil nomme M. Enzo Marceau comme représentant de la Municipalité du canton de Saint-Camille en remplacement du maire à la MRC des Sources.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

4.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2025-04 encadrant l'exercice d'un droit de préemption par la Municipalité du canton de Saint-Camille

Un avis de motion est par la présente donné par le conseiller **M. Enzo Marceau** qu'à une séance subséquente le projet de Règlement 2025-04 encadrant l'exercice d'un droit de préemption par la Municipalité du canton de Saint-Camille sera adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, la directrice générale et greffière-trésorière dépose le projet de Règlement 2025-04 encadrant l'exercice d'un droit de préemption par la Municipalité du canton de Saint-Camille.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation sur les heures d'ouverture du bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

6 TRANSPORT ET VOIRIE

2025-03-056

6.1 Autorisation du lancement des appels d'offres pour les travaux de voirie 2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille désire lancer ses appels d'offres pour les travaux de voirie 2025;

Il est proposé par Christiane Bonneau
Appuyé par Adrien Beaudoin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à demander des soumissions pour les travaux de voirie 2025.

QUE le conseiller responsable des travaux publics, la direction générale et l'inspecteur des travaux publics déterminent les travaux à prioriser selon le budget prévu et le Plan triennal des immobilisations.

ADOPTÉE

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT – AUCUN SUJET

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Dépôt de la liste des permis émis du mois de février 2025

La directrice générale et greffière-trésorière mentionne aux membres du conseil municipal qu'aucun permis n'a été délivré en février 2025.

2025-03-057

8.2 Demande de dérogation mineure DM2025-02 pour un immeuble situé au 70, 9e et 10e rang, lot 6 078 116

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de permis assujetti à une dérogation mineure pour l'immeuble situé au 70, 9e et 10e Rang, lot 6 078 116;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à permettre l'agrandissement du bâtiment principal à 22 mètres de la ligne de lot avant;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage pour la zone Rub22 exige une marge de recul avant de 30 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul avant de 30 mètres et les marges de recul arrière et latérales de 10 mètres exigés dans le règlement de zonage pour le secteur Rub22 laissent peu de place à la construction d'un bâtiment sur un terrain qui ne dispose que d'une superficie de 4 000 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Martine Lanctôt
Appuyé de Enzo Marceau
Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal autorise la délivrance du permis pour la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 70, 9e et 10e rang, lot 6 078 116.

ADOPTÉE

2025-03-058 **8.3 <u>Remplacement d'un membre du comité aménagement</u>**

CONSIDÉRANT QUE M. Adrien Beaudoin s'est retiré du comité aménagement pour des raisons de disponibilités;

CONSIDÉRANT QUE Mme Christiane Bonneau a démontré un intérêt à faire partie de ce comité;

Il est proposé par Joël Nadeau
Appuyé de Enzo Marceau
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal nomme Mme Christiane Bonneau sur le comité aménagement en remplacement de M. Adrien Beaudoin.

ADOPTÉE

2025-03-059 **8.4 <u>Motion de reconnaissance pour le 30e anniversaire de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille (Corporation)</u>**

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille souligne son 30e anniversaire en 2025;

CONSIDÉRANT QUE depuis sa création, l'organisation a piloté plusieurs projets de développement important pour la communauté;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation vient en appui au développement des organisations et des commerces de Saint-Camille et la région;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reconnait tout l'apport que la Corporation a eu sur la communauté de Saint-Camille durant les 30 dernières années;

Il est proposé par Joël Nadeau
Appuyé de Enzo Marceau
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal, par le biais de cette résolution, reconnaisse l'apport de la Corporation sur la communauté de Saint-Camille durant ces 30 dernières années.

QUE le conseil municipal remercie la Corporation de travailler en concert avec la Municipalité et la société civile.

QUE le conseil remercie le Conseil d'administration et le directeur général de la Corporation pour leur dévouement et leur temps apportés à la communauté de Saint-Camille.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

2025-03-060

9.1 Dépôt au Programme d'aide financière de la Fête nationale 2025

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide financière de la Fête nationale 2025 est maintenant ouvert;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite déposer une demande de subvention dans ce programme pour la Fête nationale à Saint-Camile en 2025;

Il est proposé par Adrien Beaudoin
Appuyé par Joël Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal autorise Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière à déposer une demande dans le Programme d'aide financière de la Fête nationale 2025.

ADOPTÉE

2025-03-061

9.2 Les Arts et la Ville – Adhésion 2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité adhère à l'organisme Les Arts et la Ville annuellement et que notre adhésion doit être renouvelée;

Il est proposé par Christiane Bonneau
Appuyé par Martine Lanctôt
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité adhère à l'organisme Les Arts et la Ville au coût de cent quatre-vingts dollars (180 $) pour l'année 2025.

ADOPTÉE

2025-03-062 **9.3** **<u>Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) – Entente de partenariat pour l'opération d'un point de service Circonflexe</u>**

CONSIDÉRANT QUE le CSLE a reçu le mandat du ministère de l'Éducation du Québec de mettre sur pied le projet Circonflexe afin de développer un réseau collectif de prêt d'équipements sportifs, récréatifs et adaptés;

CONSIDÉRANT QUE le CSLE est responsable du déploiement dans sa région, et de la réalisation d'actions liées au développement et à la coordination du projet Circonflexe;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite prendre part au projet Circonflexe et participer à son déploiement dans sa région;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de se doter d'une entente entre le CSLE et la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les PARTIES désirent, dans le cadre de la présente entente, prévoir les responsabilités de chacun;

CONSIDÉRANT QUE l'entente a été déposée aux membres du conseil municipal;

Il est proposé par Christiane Bonneau
Appuyé par Adrien Beaudoin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à signer l'entente avec le CSLE telle que déposée aux membres du conseil municipal.

ADOPTÉE

2025-03-063 **9.4** **<u>Motion de remerciements et félicitations aux organisatrices et au P'tit Bonheur de Saint-Camille pour l'initiative citoyenne des 4 à 7 les jeudis soir</u>**

CONSIDÉRANT QUE Mme Ericka So, Mme Andrée-Anne Pellerin et Mme Emmanuelle Calvé ont pris l'initiative d'organiser des 4 à 7 pour la communauté au P'tit Bonheur de Saint-Camille lors de certains jeudis soir;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative citoyenne connait un franc succès et est appréciée de la population;

CONSIDÉRANT QUE le P'tit Bonheur a rendu cette initiative citoyenne possible par le prêt de l'établissement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite remercier et féliciter Mme So, Mme Calvée et Mme Pellerin de cette initiative;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite remercier le P'tit Bonheur pour le prêt de local, et donc, de rendre cette initiative possible;

Il est proposé par Martine Lanctôt
Appuyé par Enzo Marceau
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal remercie et félicite Mme So, Mme Calvé et Mme Pellerin pour cette initiative citoyenne.

QUE le conseil municipal remercie le P'tit Bonheur pour le prêt de leur établissement rendant ainsi cette initiative possible.

QUE la présente résolution soit envoyée à Mme So, Mme Calvée et Mme Pellerin ainsi qu'à l'administration du P'tit Bonheur.

ADOPTÉE

2025-03-064

9.5 <u>Entente de location d'espace au P'tit Bonheur de Saint-Camille pour de l'équipement demeurant dans le Centre Le Camillois – Autorisation de signature</u>

CONSIDÉRANT QUE le P'tit Bonheur loue le Centre Le Camillois pour y tenir des spectacles à chacune de leur programmation;

CONSIDÉRANT QUE pour tenir leurs spectacles, le P'tit Bonheur a laissé des équipements leur appartenant dans le Centre Le Camillois;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de se doter d'une entente, notamment en cas de sinistre;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente a été déposée aux membres du conseil municipal;

Il est proposé par Enzo Marceau
Appuyé par Joël Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à signer l'entente de location d'espace avec le P'tit Bonheur de Saint-Camille pour les équipements leur appartenant dans le Centre Le Camillois.

ADOPTÉE

10 <u>RAPPORT(S) DES COMITÉS</u>

Aucun rapport de comité n'est déposé à cette séance.

11 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

M. CLÉMENT FRAPPIER
M. Frappier questionne sur l'avancement du dossier avec les producteurs forestiers. Le maire répond à M. Frappier sur cette question.

M. FRANÇOIS PINARD
M. Pinard s'interroge sur l'avancement du dossier du développement domiciliaire sur le lot acquis à proximité du périmètre urbain. Il questionne également sur le règlement du droit de préemption. Le maire répond à M. Pinard sur ces deux questions.

12 CORRESPONDANCE

12.1 Copie de la correspondance

La direction générale remet une copie de la correspondance aux membres du conseil municipal.

13 VARIA

2025-03-065

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Adrien Beaudoin
Et appuyer Martine Lanctôt
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la présente séance soit levée à 19 h 39.

ADOPTÉE

Philippe Pagé **Maire**	**Julie Vaillancourt** **Directrice générale et greffière-trésorière**

Je, Philippe Pagé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec.*

Philippe Pagé
Maire